

18.12.09



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

Luxembourg, le 17 décembre 2009

**Agence du Bénévolat
c/o ASTI
12, rue Laval
L-1922 Luxembourg**

**Conc. : Avis sur le projet de loi n°6054 sur les associations sans but
lucratif et les fondations.**

Mesdames, Messieurs

Votre lettre du 21 octobre 2009 au sujet du projet de loi n° 6054 a retenu toute mon attention de même que l'avis y annexé.

Avant de prendre une décision sur des amendements éventuels de ce texte, j'ai soumis votre prise de position à tous les membres du Gouvernement, étant donné que plusieurs problèmes y soulevés relèvent de la compétence d'autres départements ministériels.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

François BILTGEN
Ministre de la Justice